



BULLETIN
D'INFORMATIONS
COMMUNALES

02.99.90.23.79

Site : www.thehillac.fr

Mail : mairie@thehillac.fr

**Compte rendu Conseil Municipal de Théhillac
Séance du 18 janvier 2019**

Sont présents :

Gilbert DUVAL, Sabrina GUEHENNEUC, Patricia GUILLAUME, Gilles HAUROGNE, Cyrille LELEU, Christian LEMEE, Gérard MACE, Mikaël MUROS LE ROUZIC, Delphine VALAY

Absent :

Jean-Noël LEMEE

Patricia GUILLAUME est nommée secrétaire de séance.

Le Maire ouvre la séance à 20h00

Ordre du Jour :

- 1) Proposition d'une nouvelle organisation de la cantine municipale
- 2) Dossier Mme LE CUNFF Odile
- 3) Point sur la collecte des ordures ménagères
- 4) Aide à l'informatique
- 5) Dossier M. MAGRE Stéphane
- 6) Informations diverses

Approbation du compte rendu de conseil du 21 décembre 2018

Aucune observation n'étant faite, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

1- Proposition d'une nouvelle organisation de la cantine municipale

Le Maire informe les conseillers que Madame Muriel MALNOË a quitté ses fonctions à la cantine scolaire. Un contrat à temps plein lui a été proposé par un organisme extérieur à la commune.

Une organisation a été mise en place entre le personnel du service technique et de l'agence postale pour la remplacer jusqu'aux vacances de février.

2- Dossier Mme Odile LE CUNFF

Madame Odile LE CUNFF a assigné la commune devant le tribunal administratif de Rennes dans le cadre d'un permis de construire qui lui a été refusé après l'approbation du Plan Local d'Urbanisme. Un certificat d'urbanisme opérationnel avait été déposé avant l'approbation du Plan Local d'Urbanisme, celui-ci a été accordé mais faisant valoir la possibilité d'un sursis à statuer lors du dépôt d'une demande de permis. Le litige repose essentiellement sur la date de signature du certificat d'urbanisme.

L'assurance GROUPAMA accompagne la commune dans cette affaire.

3- Point sur la collecte des ordures ménagères

Malgré la dotation de quasiment l'ensemble de la commune de bacs « ordures ménagères » et « recyclables » des sacs jaunes ont continué à être déposés aux points de collecte après le 1^{er} janvier ainsi que des sacs d'ordures ménagères dans les bacs collectifs. Les sacs jaunes ne sont plus ramassés par le camion de collecte.

Les employés communaux ont collecté tous les sacs jaunes et enlevé tous les bacs collectifs. Tous dépôts aux anciens emplacements collectifs et autres lieux seront considérés comme des dépôts sauvages.

Les personnes qui le souhaitent peuvent récupérer les anciens bacs collectifs pour autres usages (réserves d'eau, compost...), pour se faire ils doivent s'inscrire en mairie.

4- Aide à l'informatique

Monsieur Gérard MACE propose de donner bénévolement des cours d'informatique le mercredi matin à la cantine. Les cours seront donnés en fonction du niveau des participants, seul impératif : avoir un ordinateur portable (pas de MAC).

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en mairie.

5- Dossier M. Stéphane MAGRE

Dans le cadre de la vente d'une partie d'un terrain communal au lieu-dit « l'Etang aux Chesnin », les négociations sont toujours en cours entre M. Stéphane Magré, la commune de Sévérac et la commune de Théhillac afin de pérenniser le sentier pédestre.

6- Informations diverses

a. Travaux de l'Eglise

Le cabinet ANTAK se déplacera sur la commune le 6 février prochain afin de compléter son étude concernant les travaux à réaliser. Par ailleurs, les cloches de l'église ont été mises hors service suite aux infiltrations d'eau dans le clocher.

b. Grand débat public

Un cahier de doléances est à la disposition à la mairie pour les personnes qui le souhaitent. Par ailleurs, Redon Agglomération demandera au Conseil de Développement d'organiser dans les prochaines semaines un débat public à Redon.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Prochaine réunion de conseil municipal le vendredi 8 mars 2019 à 20h00

INFORMATIONS DIVERSES

Réunion d'information sur l'extension du tri

Dans le cadre de la mise en place de la redevance incitative, la collecte des déchets évolue sur le territoire. Le CPIE Val de Vilaine travaille en partenariat avec le service environnement de Redon Agglomération sur les sujets qui concerne la sensibilisation et l'information des habitants sur la prévention et la réduction des déchets.

Suite à la distribution des nouveaux bacs de collecte et pour répondre aux possibles interrogations sur le tri, nous vous proposons un temps d'échange et d'information.

Cette réunion d'information sera animée par Virginie Thomas du CPIE **le samedi 2 février 2019 à 10h30**, salle de la cantine. Ce temps d'information a pour but de répondre aux interrogations sur la mise en place des nouvelles consignes de tri.

Le club des Ajoncs d'Or Saint-Dolay/Théhillac

Le club organise un voyage d'une semaine en Auvergne du 21 au 27 juin 2019. Cette sortie est ouverte à tous, adhérent ou non adhérent au club.

Pour plus de renseignement, contactez Marie-Madeleine Le Thiec au 02.99.90.24.21.

Elections complémentaires

Aucun candidat ne s'étant présenté en Préfecture le premier tour des élections complémentaires est annulé. Une nouvelle cession d'inscription est ouverture le lundi 11 et mardi 12 février à la Préfecture sur rendez-vous pour les éventuels candidats.